

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 22 MARS 2018

Etaient Présents 49 titulaires, 1 suppléant, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Mailys DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Elisabeth MEDARD
	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Claude LACOUR	à	Michel CONTOU-CARRERE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Jacques MARQUEZE
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Denise MICHAUT
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Anne BARBET	à	Marylise GASTON
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Cédric PUCHEU	à	Lydie CAMPELLO
	Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Anne VOELTZEL
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Didier ISSON suppléant de Patrick MAUNAS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Gérard ROSENTHAL, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 43-180322-ENV-

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC TIGF

REÇU

Le - 3 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

M. CASABONNE rappelle que par délibération en date du 12 juillet 2017, la CCHB a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

La réalisation du volet "Energie" nécessite de bénéficier de données relatives aux flux énergétiques transitant sur le territoire, de façon à pouvoir analyser :

- la consommation énergétique du territoire et le potentiel de réduction de celle-ci,
- les évolutions de consommation et l'impact des actions du Plan Climat Air Energie Territorial.

Suite à la délibération du 20 décembre 2017, des conventions ont été signées avec ENEDIS et GRDF pour permettre l'accompagnement de la collectivité en incluant notamment la mise à disposition des données de consommation et de production d'électricité et de gaz.

De la même façon, TIGF (Transport Infrastructures Gaz France), dans le cadre de l'exploitation des réseaux de gaz dont il a la responsabilité, propose de mettre à disposition un certain nombre de données, et ce, à titre gracieux.

Pour ce faire, un conventionnement est nécessaire.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de coopération avec TIGF dans le cadre de l'élaboration du PCAET, incluant la mise à disposition des données de consommation et de production de gaz, de données numériques de TIGF ainsi que l'accompagnement de la collectivité par la fourniture de solutions, à titre gracieux ;
- **DIT** que les données récupérées dans ce cadre contribueront :
 - à la réalisation du diagnostic du PCAET pour mieux évaluer les enjeux de consommation et d'émission de gaz à effet de serre, et mieux définir les priorités d'actions à mettre en place pour réduire l'impact sur le climat,
 - à l'évaluation de l'impact des actions du PCAET sur les évolutions de consommation, les émissions de gaz à effet de serre, et le climat.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 mars 2018

Suivent les signatures

Affiché le 03.04.18



Le Président

Daniel LACRAMPE